

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 23 septembre 2011
(convocation du 12 septembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISSON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle

M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h
M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane
M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30
M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h
M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. REIFFERS Josy à M. LOTHAIER Pierre à partir de 10 h 50
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20
M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette
M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis
M. TRIJOULET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Hauts de Garonne Développement - Programme d'actions 2011 -
Subvention de fonctionnement - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis sa création en 1989, l'association Hauts de Garonne Développement s'attache à promouvoir l'image de la rive droite par le biais de projets d'animation et par la gestion administrative des dossiers économiques, culturels et sociaux. Cette démarche, basée sur la réflexion, est menée en collaboration avec les collectivités territoriales.

Les missions traditionnelles de l'association qui seront poursuivies en 2011 restent fondées sur le lien entre le projet associatif et les politiques publiques de la Communauté Urbaine.

Dans ce cadre, trois enjeux se dégagent pour l'association :

- **1 - Prendre appui sur une planification d'agglomération** : depuis 2001, l'association prend en compte la planification réalisée par la CUB et ses partenaires (AURBA, SYSDAU et plus localement le GPV) dans le cadre du schéma métropolitain de développement économique. Le site prévoit, d'une part, des parcs d'activités, et, d'autre part, des actions d'aménagements paysagers qui viennent en soutien au tourisme de proximité.
- **2 - Prendre en compte les enjeux de développement économique de chaque commune** : si, pour les communes, les enjeux généraux demeurent les mêmes, à savoir la contribution à l'implantation d'entreprises et la mobilisation des entreprises des communes concernées par les filières éco activités et d'économie créative, l'association est chargée d'animer de façon plus générale le tissu économique du territoire.
- **3 – Développer un partenariat, de travail en réseau dans les différents niveaux et champs d'intervention de notre intercommunalité** : que ce soit pour l'emploi, les entreprises nouvellement implantées, l'insertion économique ou le développement de nouvelles filières (éco construction et métiers d'art).

Les axes d'intervention pour 2011 concernent : l'accompagnement des entreprises, la croissance verte avec les éco activités, et l'intelligence économique par le truchement de l'économie créative et la pépinière/incubateur.

L'association entend, parallèlement, intervenir sur le développement du tertiaire supérieur avec Euratlantique, dans une réflexion commune avec la ville de Bassens sur l'avenir industriel. L'arrivée de la LGV permettra, également, à l'association, d'intervenir aux côtés de la commune d'Ambares et Lagrave.

1- Etudes pour le développement économique :

- Etude de faisabilité d'un pôle des métiers d'arts (2^{ème} partie) avec la ville de Cenon,
- Participation à l'étude de faisabilité d'une mini - crèche d'entreprises avec l'Agence Nounou dans le cadre du club d'entreprises de Floirac et des Côteaux de Garonne,
- Etude de faisabilité pour la nouvelle pépinière d'entreprises de Lormont, avec la ville.
- Dans le cadre de sa participation au Grand Projet de Ville (GPV), l'association sera partie prenante à l'étude « plateforme Web2.0 » dans la perspective de la réalisation du portail interactif « Développement Economique des Hauts de Garonne ». Son action portera sur la réflexion du développement de la Plaine de la Garonne,
- En partenariat avec la ville de Floirac, la Communauté Urbaine et ICADE, une réflexion sera menée pour la création d'un hôtel d'entreprises dans le village de l'éco construction.

2 – Les actions de développement économique seront les suivantes :

- Accompagner les entreprises par des actions à la création (accueil créateur, plateforme d'aide à la création, ateliers thématiques, web 2.0 pour les porteurs de projets),
- Développer les entreprises existantes (en pépinière à Floirac dans l'éco construction et à Lormont pour les prestations de services et le bien être), en mettant en place des actions de sensibilisation/formation au développement, un service d'immobilier d'entreprises, l'animation de consultations d'experts pour les jeunes entrepreneurs et la transmission d'entreprises.
- Ressources humaines et emploi : soutien et animation du tissu économique envers les chefs d'entreprises et les salariés afin de pouvoir leur faire bénéficier de services de proximité tels que : une plateforme multiservices aux entreprises, le soutien au développement du groupement d'employeurs et le partenariat avec les clubs d'entreprises.
- La croissance verte : les éco activités et notamment le soutien et le développement de la filière bâtiment axée sur l'éco construction,
- L'économie créative avec l'organisation du salon des métiers d'art, une réflexion sur le montage du pôle des métiers d'art et la coordination de l'économie créative sur les Hauts de Garonne,
- L'avenir industriel se dessinera par des rencontres avec les entreprises du club de Bassens et des animations autour du design industriel avec les entreprises des Hauts de Garonne,

- Le tertiaire supérieur donnera lieu à la participation aux réunions de concertation et à la définition et la valorisation du programme Euratlantique : bureaux et locaux d'activités.

- La promotion du territoire par l'association se déroulera à travers le développement d'actions intercommunales et inter - partenariales destinées à rendre lisible et visible le changement d'image des Hauts de Garonne. Ce changement se concrétisera par l'organisation d'évènements pour les chefs d'entreprises et porteurs de projets, les demandeurs d'emplois et les clubs d'entreprises.

Pour assurer le plan d'actions précité au titre de l'année 2011, l'association Hauts de Garonne Développement bénéficiera de la part de la Communauté Urbaine d'une subvention de fonctionnement de 50 000 € sur un montant de dépenses subventionnables T.T.C de 571 860 € qui se présente comme suit :

Dépenses	€ T.T.C	Recettes	€ T.T.C
Fournitures	6 250	Prestataires	123 370
Locations	64 475	CUCS	65 000
Maintenance	30 750	CUB	50 000
Personnel	20 800	CG33	51 000
Frais divers	70 695	CRA	26 000
Impôts et taxes	19 440	CNASEA	30 000
Salaires	353 000	FISAC	30 180
Dotations aux amortissements	5 000	Plan d'actions éco construction	17 230
Charges diverses	1450	Cotisations	151 580
		Produits de gestion	27 500
TOTAL	571 860	TOTAL	571 860

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que la l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Hauts de Garonne Développement au titre de l'année 2011, à hauteur de 50 000 € pour un montant de dépenses subventionnable T.T.C de 571 860 € est recevable dans la mesure où son plan d'actions s'inscrit bien dans le développement du bassin d'emplois de l'agglomération bordelaise.

DECIDE

Article 1 : Il est attribué une subvention de fonctionnement de 50 000 € à l'association Hauts de Garonne Développement pour la mise en œuvre de son plan d'actions 2011,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée prévoyant les conditions de règlement de la subvention communautaire,

Article 3 : le montant de cette dépense sera imputé sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 OCTOBRE 2011**

PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2011

M. NICOLAS FLORIAN